



## **LETTRE AUX SYNDICATS DE LA NIEVRE**

Après quatre journées de mobilisations par la grève et la manifestation (19 janvier, 31 janvier, 7 février, 16 février) et deux journées d'action le samedi 11 février et le jeudi 23 février ayant réuni, à chaque fois, 10 000 manifestants à Nevers, les organisations syndicales du département, devant le mutisme du gouvernement, appellent à durcir le mouvement.

Le patronat de son côté est dans un silence assourdissant.

Mais n'ayez aucun doute que si le 7 mars la France est à l'arrêt et que les entreprises ne produisent pas et donc ne rapportent pas de dividendes, ils ne mettront pas longtemps à décrocher leur téléphone pour appeler Macron.

Nous sommes unis et déterminés à faire retirer ce projet de réforme des retraites et parce nous représentons l'ensemble des travailleuses et travailleurs, il nous faut collectivement prendre nos responsabilités et passer à la vitesse supérieure.

Les organisations syndicales appellent les salarié(e)s du privé comme du public et les jeunes à préparer des piquets de grèves devant le portail de leurs établissements dès le matin du 7 mars pour mettre la France à l'arrêt et à rejoindre la mobilisation de l'après-midi organisée à Nevers à 14h.

Dès demain, nous vous demandons d'installer des intersyndicales dans vos entreprises privées et publiques pour mettre en place l'organisation et les modalités d'action.

Nous vous demandons également d'organiser des assemblées générales avec les salarié(e)s pour construire cette journée de mobilisation.

Si le gouvernement ne retire pas son projet d'ici le 7 mars, une autre solution existe, nous vous demandons donc de faire des demandes d'ouverture de négociation auprès de vos employeurs sur tout sujet (ex : NAO, intégration des intéressements et abondement ainsi que les primes « MACRON » dans les salaires de base, l'égalité professionnelle Femme/Homme, l'employabilité des seniors etc...). Ce qui ne peut pas se négocier par le haut nous irons le chercher par le bas, c'est-à-dire auprès de nos employeurs. Afin de régler le problème de manque de cotisations sociales notamment employeur et de faire en sorte que notre problème devienne aussi celui de nos employeurs.

A tous les syndicats du département, préparez et organisez les rassemblements du 7 mars dès le matin devant chaque établissement les administrations et les établissements publics pour mettre la France à l'arrêt et faire de cette journée une réussite.

Et ainsi, préparer la suite du mouvement social si nécessaire.